

Gymnastique féminine

Championnats départementaux individuels

DOLE

14 et 15 mars 2026

Compétitions

Les championnats départementaux individuels de gymnastique se dérouleront à DOLE Salle Josette Tournier rue Alsace-Lorraine le samedi 14 mars et le dimanche 15 mars 2026

Les inscriptions sont à faire sur le site ALTO avant le 10 février 2026.

Merci d'inscrire les noms des gymnastes par ordre alphabétique et en majuscule.

Documents pour le jour de la compétition : **Préparer les feuilles de passage aux agrès en double exemplaire.**

Filles : aînées le samedi après-midi et jeunesses le dimanche, 6 € 50 par gymnaste, forfait des juges inclus.

Samedi :	Après-midi	
Ouverture de la salle :	13 H	
Appel des gymnastes	13 H 20	
Echauffement général :	13 H 30	
Appel des juges :	13 H 20	
Briefing	13 H 30	
Début de la compétition :	14 H	
Palmarès :	17 h 30	
Dimanche :	Matin	Après-midi
Ouverture de la salle :	8 H	12 H 30
Appel des gymnastes	8 H 20	12 H 50
Echauffement général :	8 H 30	13 H 00
Appel des juges :	8 H 20	13 H 20
Briefing	8 h 30	
Début de la compétition :	9 H	13 H 30
Palmarès		16 h 30

Droits d'engagements à régler par virement avec les inscriptions à l'ordre du **Comité Départemental du Jura FSCF**.

En cas de blessure d'un gymnaste qualifié pour la finale : le club de celui-ci doit prévenir immédiatement le club du remplaçant et avertir le responsable du secrétariat de la finale.

Comptant sur votre participation et votre ponctualité, recevez cher(e) ami(e), mes amitiés sportives.

Maryvonne Comte

Rappel : L'accès au gymnase est autorisé uniquement si les utilisateurs sont munis de chaussures de sport propres. Prévenez vos juges.

Attention à l'amplitude horaire de vos bus. Soyez prévoyants.

DEMI-FINALES CHAMPIONNATS FRANCHE-COMTÉ

FSCF FEMININES



RÈGLEMENT



ENGAGEMENTS



☐ Possibilité de changer de degré en changeant d'appareil

Benjamines II	1 ^{ier} , 2 ^{ième} , 3 ^{ième}
Benjamines I	3 ^{ième} , 4 ^{ième} , 5 ^{ième}
Minimes II	2 ^{ième} , 3 ^{ième} , 4 ^{ième}
Minimes I	4 ^{ième} , 5 ^{ième}
C II	2 ^{ième} , 3 ^{ième} , 4 ^{ième} ,
C I	4 ^{ième} , 5 ^{ième} , 6 ^{ième}
JII	2 ^{ième} , 3 ^{ième} , 4 ^{ième}
JI	4 ^{ième} , 5 ^{ième} , 6 ^{ième}
SII	2 ^{ième} , 3 ^{ième} , 4 ^{ième}
SI	4 ^{ième} , 5 ^{ième} , 6 ^{ième}

Règlement de ligue – décision de la commission de gymnastique mixte

Pour les imposés :

Les gymnastes engagées dans les coupes ou cat 1 ou 2 doivent s'engager dans la catégorie 1.

- Qualification d'office pour les finales du championnat de FRANCHE COMTÉ pour celles qui participent aux FINALES NATIONALES DES COUPES ainsi que la championne SENIOR 1 de N-1.

☐ **Les médailles sont offertes par le CD39 et remises aux sélectionnées**

CLASSEMENTS

☐ Individuelles

☐ 1 classement par CATÉGORIE

(Benjamines II - Benjamines I - Minimes II - Minimes I - Cadettes III - Cadettes II - Cadettes I - Juniors-Seniors III - Juniors-Seniors II - Juniors-Seniors I)

☐ Qualifiées par catégorie

B2	7
B1	5
M2	7
M1	5
C2	4
C1	4
J2	4
J1	4
S2	4
S1	4

☐ Repêchage en cas d'égalité pour la dernière place qualificative

☐ En cas de blessure d'une gymnaste qualifiée pour la finale, son club doit immédiatement prévenir le club de la remplaçante et avertir le responsable du secrétariat de la finale (Ligue)

JUGES

☐ 1 juge pour 6 gyms minimum par association

**FORFAIT JUGES
pour les REPAS
tenue fédérale exigée**